



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 SEPTEMBRE 2025

#### MISE EN PLACE DE LA SEANCE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Désignation du secrétaire de séance - Vote	
	Madame Jocelyne BLONDEAU est désignée secrétaire de séance.	
1	Adopté : OUI	David MARTI
	Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)	
	Observations : Désignation à l'unanimité.	

#### **QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 26 juin 2025	
1 24SGADP0148	Le conseil décide :	
	- D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 26 Juin 2025.	David MARTI
	Adopté : OUI	
	Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)	
	Observations : Adoption à l'unanimité.	

## **QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales	
2 24SGADP0149	Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.	David MARTI
	Adopté : OUI	
	Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)	
r on Tarinh	Observations : Prise d'acte.	

## **QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
3 24SGADP0150	Direction aménagement opérationnel - Suppression et création d'un emploi de projet  Le conseil décide :  - De supprimer l'emploi non permanent, à temps non complet, sur la base d'un contrat de projet, de chargé d'opérations au sein de la Direction aménagement opérationnel dont la durée hebdomadaire de service est de 10,50 sur le grade d'ingénieur principal, emploi relevant de la catégorie hiérarchique A.  - De créer du 29/09/2025 au 31/12/2025 l'emploi non permanent, à temps non complet, sur la base d'un contrat de projet, de chargé d'opérations au sein de la Direction aménagement opérationnel dont la durée hebdomadaire de service est de 24,50 sur le grade d'ingénieur principal, emploi relevant de la catégorie hiérarchique A.  - De préciser que l'emploi est renouvelable pour une durée ne pouvant pas excéder 6 ans.  - De mettre à jour le tableau des effectifs.  - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget.  - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.  - D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.	David MARTI

Adopté : OUI
Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)
Observations : Adoption à l'unanimité.

# **QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
4 24SGADP0151	Ecomusée - Création d'un emploi non permanent  Le conseil décide :  - D'abroger pour partie la délibération n°24SGADL0026 du 11 avril 2024 quant à la création d'un emploi permanent à temps complet de chargé des collections;  - De créer, à compter du 01/10/2025, un emploi non permanent, à temps complet, de Chargé des collections au sein du service conservation de la Direction de l'Ecomusée à raison de 35 heures hebdomadaires, emploi relevant de la catégorie hiérarchique B de la filière culturelle sur les grades d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2ème classe et assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe et de la catégorie hiérarchique A de la filière culturelle sur le grade d'attaché de conservation du patrimoine,  - D'autoriser le Président à recruter un agent contractuel pour une durée de 3 ans, renouvelable par décision expresse, sous réserve de ne pas excéder une durée totale de six ans,  - De dire que les rémunérations sont fixées selon les conditions définies ci-dessus,  - De mettre à jour le tableau des effectifs;  - De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget,  - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant,  - D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.  Adopté:OUI  Nombre de votants:65 (dont 15 pouvoirs)	David MARTI

## **QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) - Signature convention de mise à disposition "multi-marchés"  Le conseil décide :  - D'adhérer à compter de 2025 à l'intégralité des marchés proposés par la CANUT;  - D'autoriser Monsieur le Président de la CUCM ou son représentant à signer la convention « multimarchés » ci-jointe en annexe pour la mise à disposition des 23 accords-cadres de la CANUT,  - D'autoriser à compter de l'année 2025, le versement des frais d'adhésion d'un montant forfaitaire plafonné de 900€ HT annuel, proratisé en fonction du début des prestations,  - De prélever la dépense sur les crédits inscrits sur la ligne du budget correspondant.	QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.		<ul> <li>(CANUT) - Signature convention de mise à disposition "multi-marchés"</li> <li>Le conseil décide :</li> <li>D'adhérer à compter de 2025 à l'intégralité des marchés proposés par la CANUT;</li> <li>D'autoriser Monsieur le Président de la CUCM ou son représentant à signer la convention « multi-marchés » ci-jointe en annexe pour la mise à disposition des 23 accords-cadres de la CANUT,</li> <li>D'autoriser à compter de l'année 2025, le versement des frais d'adhésion d'un montant forfaitaire plafonné de 900€ HT annuel, proratisé en fonction du début des prestations,</li> <li>De prélever la dépense sur les crédits inscrits sur la ligne du budget correspondant.</li> <li>Adopté : OUI</li> <li>Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)</li> </ul>	

## **QUESTIONS FINANCIERES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 24SGADP0153	Budget principal - Vote d'une décision modificative  Le conseil décide :  - D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)  Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

## **QUESTIONS FINANCIERES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Budget Eau - Vote d'une décision modificative	
2 24SGADP0154	Le conseil décide :	
	- D'adopter la décision modificative du budget annexe eau, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.	Daniel MEUNIER
	Adopté : OUI	FILONIEN
	Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)	
	Observations : Adoption à la majorité.	

## **QUESTIONS FINANCIERES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
3 24SGADP0155	Budget assainissement collectif - Vote d'une décision modificative  Le conseil décide :  - D'adopter la décision modificative du budget annexe assainissement collectif, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)	Daniel MEUNIER
	Observations : Adoption à la majorité.	

## **QUESTIONS FINANCIERES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Budget SPANC - Décision modificative	
4	Le conseil décide :  - D'adopter la décision modificative du budget annexe assainissement non collectif, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.	Daniel
24SGADP0156	Adopté : OUI	MEUNIER
	Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)	
	Observations : Adoption à la majorité.	

## **QUESTIONS FINANCIERES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
5 24SGADP0157	Budget ZAEC - Vote d'une décision modificative  Le conseil décide :  - D'adopter la décision modificative du budget ZA Économique et Commerciale, telle que retracée dans le tableau joint en annexe.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)  Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

#### **QUESTIONS FINANCIERES**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Mise à jour des AP/CP  Le conseil décide :  - De voter l'ensemble des ajustements de certaines	
6 24SGADP0158	autorisations de programme joint au présent rapport.  Adopté : OUI	Daniel MEUNIER
	Nombre de votants : 65 (dont 15 pouvoirs)	
	Observations : Adoption à l'unanimité.	

## **DEVELOPPEMENT URBAIN**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 24SGADP0159	MARMAGNE - Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi	Frédérique LEMOINE
	Observations : Renvoyée sur décision du Président.	

## **DEVELOPPEMENT URBAIN**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Modification de droit commun du PLUi-H n°2 - Délibération relative à la non réalisation d'une évaluation environnementale	
2 24SGADP0160	Le conseil décide :  - De ne pas soumettre à évaluation environnementale le projet de modification de droit commun du PLUi de la Communauté Urbaine Creusot Montceau, conformément à l'avis conforme de la MRAe.	Frédérique LEMOINE
	Adopté : OUI	
	Nombre de votants : 65 (dont 13 pouvoirs)	
	Observations : Adoption à l'unanimité.	

## **DEVELOPPEMENT URBAIN**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
QUESTIONS  3 24SGADP0161	INTITULES  Association Ava Habitat et Nomadisme - Attribution d'une subvention  Le conseil décide :  - D'approuver les termes de la convention d'objectifs pour l'année 2025 à intervenir entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau et l'association Ava Habitat et Nomadisme ;  - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention d'objectifs et d'en assurer la bonne exécution ;  - D'autoriser le versement d'une subvention de 4 000 € à l'association Ava Habitat et Nomadisme ;  - D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet.	Montserrat REYES
	Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 13 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Union commerciale - UCIA Le Creusot - Versement d'une subvention - Signature d'une convention d'objectifs  Le conseil décide :	QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
pour l'année 2025 à intervenir entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau et l'association « UCIA du Creusot »;  D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention d'objectifs et d'en assurer la bonne exécution;  D'autoriser le versement d'une subvention de 10.396 € à l'association « UCIA du Creusot »;  D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet.  Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 13 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	1	Union commerciale - UCIA Le Creusot - Versement d'une subvention - Signature d'une convention d'objectifs  Le conseil décide :  - D'approuver les termes de la convention d'objectifs pour l'année 2025 à intervenir entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau et l'association « UCIA du Creusot »;  - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention d'objectifs et d'en assurer la bonne exécution;  - D'autoriser le versement d'une subvention de 10.396 € à l'association « UCIA du Creusot »;  - D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 13 pouvoirs)	Georges

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

LE CREUSOT - Opération commerciale "Quiz de la Place" - Attribution d'une subvention  Le conseil décide :  - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir entre la CUCM et la commune du Creusot;  - D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à l'action commerciale « Quiz de la Place » ;  - D'autoriser le versement d'une subvention de 4 000 € à la Ville du Creusot » pour le financement, l'organisation et la gestion de l'animation commerciale « Quiz de la Place » ;  - D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet.  Adopté : OUI	QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
Nombre de votants : 65 (dont 13 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	2	Place" - Attribution d'une subvention  Le conseil décide :  - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir entre la CUCM et la commune du Creusot ;  - D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à l'action commerciale « Quiz de la Place » ;  - D'autoriser le versement d'une subvention de 4 000 € à la Ville du Creusot » pour le financement, l'organisation et la gestion de l'animation commerciale « Quiz de la Place » ;  - D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 13 pouvoirs)	

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Association Bourgogne centrale pour la promotion et le développement de l'abattoir d'Autun - Attribution d'une subvention  Le conseil décide :  - D'approuver les termes de la convention de partenariat 2025-2027 relative à la réalisation d'études préalables à la création d'un atelier de viandes hachées à Autun, à conclure entre l'association de Bourgogne centrale pour le développement de l'abattoir du Grand Autunois Morvan, la SICA de l'abattoir communautaire du Grand Autunois Morvan, la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et la CUCM; - D'autoriser le versement d'une subvention de 6.000 euros à l'association de Bourgogne Centrale pour la Promotion et le développement de l'abattoir du Grand Autunois Morvan pour le financement de cette étude; - D'imputer les dépenses sur les lignes du budget correspondant; - D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention et à effectuer l'ensemble des démarches afférentes.  Adopté : OUI	QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
Nombre de votants : 65 (dont 13 pouvoirs)	3	Association Bourgogne centrale pour la promotion et le développement de l'abattoir d'Autun - Attribution d'une subvention  Le conseil décide :  - D'approuver les termes de la convention de partenariat 2025-2027 relative à la réalisation d'études préalables à la création d'un atelier de viandes hachées à Autun, à conclure entre l'association de Bourgogne centrale pour le développement de l'abattoir du Grand Autunois Morvan, la SICA de l'abattoir communautaire du Grand Autunois Morvan, la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et la CUCM;  - D'autoriser le versement d'une subvention de 6.000 euros à l'association de Bourgogne Centrale pour la Promotion et le développement de l'abattoir du Grand Autunois Morvan pour le financement de cette étude;  - D'imputer les dépenses sur les lignes du budget correspondant;  - D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention et à effectuer l'ensemble des démarches afférentes.	Georges

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
QUESTIONS  4 24SGADP0165	INTITULES  EI Guillaume MAUBLANC - Règlement d'intervention pour l'aide à l'immobilier économique dans le domaine des hébergements touristiques - Attribution d'une subvention  Le conseil décide :  - D'approuver la convention d'application entre l'entreprise individuelle Guillaume MAUBLANC et la Communauté Urbaine Creusot Montceau;  - D'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 10 000 € à l'entreprise individuelle Guillaume MAUBLANC, domiciliée à « les Minots » – 71710 Montcenis, dont le numéro SIRET 533 037 354 00016;  - D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer ladite convention d'application;  - D'imputer la dépense sur le budget correspondant.  Adopté : OUI	Guy SOUVIGNY
	Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Technopôle Sud Bourgogne hub&go - Mise à jour de la tarification	
	Le conseil décide :	
5 24SGADP0166	<ul> <li>D'approuver la mise à disposition gratuite pour les collectivités citées ci-dessus;</li> <li>D'approuver la grille de tarification et des conditions de mise à disposition gratuite le cas échéant à destination des associations;</li> <li>D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour son application.</li> </ul>	Jérémy PINTO
	Adopté : OUI	
	Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)	
	Observations : Adoption à l'unanimité.	

## **DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Ecomusée - Approbation du projet scientifique et culturel	
	Le conseil décide :	
1 24SGADP0167	- D'approuver le Projet Scientifique et Culturel (PSC) de l'Ecomusée Creusot Montceau 2025-2030, ci annexé.	Cyril GOMET
	Adopté : OUI	
	Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)	
	Observations : Adoption à l'unanimité.	

## **DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
2 24SGADP0168	MONTCEAU LES MINES - Aménagement paysager des abords du cinéma Le Capitole - Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du "Fonds Vert" et auprès de l'Europe via la Région dans le cadre du FEDER" - Annulation de la délibération du 26 juin 2025  Le conseil décide :  - D'annuler et de remplacer la délibération n° 25SGADL0124 du 26 juin 2025 par la présente délibération; - D'approuver le plan de financement détaillé cidessus; - De solliciter une subvention au titre du « Fonds Vert 2025 » auprès de l'Etat, conformément au plan de financement détaillé cidessus, dans le cadre de l'opération d'aménagement paysager des abords du futur cinéma à Montceau-les-Mines; - De solliciter une subvention au titre du « FEDER » auprès de la Région et de l'Europe, conformément au plan de financement détaillé cidessus, dans le cadre de l'opération d'aménagement paysager des abords du futur cinéma à Montceau-les-Mines; - D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents.	Isabelle LOUIS

Adopté : OUI

Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)

Observations : Adoption à l'unanimité.

#### **DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
3 24SGADP0169	LE BREUIL - SAINT VALLIER - Logements locatifs sociaux - Demande d'exemption des obligations de construction de logements pour la période 2026-2028  Le conseil décide :  - D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau à solliciter le Préfet de Saône-et-Loire pour exempter les communes du Breuil et de Saint-Vallier des obligations de construction de logements sociaux, au titre de l'article 55 de la loi SRU pour la période triennale 2026-2028.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	Montserrat REYES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1 24SGADP0170	LE CREUSOT - Site industriel - Zone Harfleur 2000 - Dévoiement de réseaux humides et fibre optique - réalisation de travaux - Convention de financement avec Framatome  Le conseil décide :  - D'approuver les termes de la convention de financement à passer avec la société FRAMATOME pour la participation financière aux travaux d'adaptation et aux dévoiements des réseaux publics rendus nécessaires, afin de permettre les projets de développement de l'entreprise, sur le site industriel dit Feux de verse et la zone Harfleur 2000, sur la commune de LE CREUSOT.  - D'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention.	Jean-Marc FRIZOT

Adopté : OUI
Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)
Observations : Adoption à l'unanimité.

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
2 24SGADP0171	BLANZY - Extension du réseau d'eau potable - signature convention d'offre de concours  Le conseil décide :  - D'approuver les termes de la convention d'offre de concours selon le modèle joint en annexe à intervenir, entre Messieurs DUMENOY, SALIN et GROMADZKI et la CUCM, relative à la participation financière d'un montant de 5 000 euros par habitation, aux travaux d'extension du réseau d'eau potable afin de desservir leur parcelle, situées 2717, 2769 et 2841 Route de Montchanin, sur la commune de Blanzy.  - D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec chaque propriétaire ;  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
3 24SGADP0172	Syndicat Mixte de l'Eau Morvan Autunois Couchois (SMEMAC) - Adhésion commune UCHON  Le conseil décide :  - De prendre acte de la délibération du comité syndical en date du 25 juin 2025 concernant l'intégration de la commune d'Uchon au SMEMAC au 1er janvier 2026 ;  - D'approuver l'adhésion de la commune d'Uchon au SMEMAC au 1 <sup>er</sup> janvier 2026 ;  - De notifier la présente délibération au SMEMAC ;  - D'autoriser le Président à signer tout document afférent au dossier.	Jean-Marc FRIZOT

Adopté : OUI	
Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)	
Observations : Adoption à l'unanimité.	

INTITULES	RAPPORTEURS
Eau potable - assainissement collectif - assainissement non collectif - Rapports sur le prix et la qualité du service - année 2024  Le conseil décide :	
<ul> <li>De prendre acte des rapports annuels relatifs au prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2024;</li> <li>De mettre sous quinze jours, ces rapports à la disposition du public qui pourra les consulter au siège de la Communauté Urbaine, le public en ayant été informé par voie d'affichage.</li> </ul>	Jean-Marc FRIZOT
Adopté : OUI	
Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)  Observations : Prise d'acte.	
	Eau potable - assainissement collectif - assainissement non collectif - Rapports sur le prix et la qualité du service - année 2024  Le conseil décide :  - De prendre acte des rapports annuels relatifs au prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2024 ;  - De mettre sous quinze jours, ces rapports à la disposition du public qui pourra les consulter au siège de la Communauté Urbaine, le public en ayant été informé par voie d'affichage.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
5 24SGADP0174	Service public de prévention et de gestion des déchets - Rapport sur le prix et la qualité du service public 2024  Le conseil décide : - De prendre acte du rapport annuel relatif au prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2024 De mettre sous quinze jours, ces rapports à la disposition du public qui pourra les consulter au siège de la Communauté Urbaine, le public en ayant été informé par voie d'affichage.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)  Observations : Prise d'acte.	Jean-François JAUNET

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Syndicat Mixte d'Etude et de Traitement des déchets ménager (SMET) - Rapport annuel d'activité 2024 d'ECOCEA	
	Le conseil décide :	
6 24SGADP0175	- De prendre acte de la communication du rapport d'activité 2024 d'ECOCEA, l'usine de tri- méthanisation-compostage du SMET.	Jean-François JAUNET
	Adopté : OUI	
	Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)	
	Observations : Prise d'acte.	

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
7 24SGADP0176	Collecte et valorisation des déchets réemployables sur le territoire communautaire - Avenant à la convention de mandatement  Le conseil décide :  - De valider le montant maximal de la compensation financière pour l'année 2025 à 89 950€.  - D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'annexe financière de compensation SIEG 2025 avec le groupe SOLIF,  - D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents s'y référent,  - D'imputer les dépenses sur le budget correspondant.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-François JAUNET

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
8 24SGADP0177	Appel à projet "Moins de déchets, ici c'est possible" - Attribution de subventions  Le conseil décide :  - D'approuver le montant des subventions pour chacune des structures ci-dessous :    Volet choisi	Jean-François JAUNET

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
9 24SGADP0178	Lancement d'un AMI relatif à l'exploitation de parcelles publiques pour le développement de centrales photovoltaïques  Le conseil décide :  - D'autoriser le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour solliciter les entreprises susceptibles de participer à la mise en valeur de terrains déterminés par le développement de centrales photovoltaïques.;  - D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces s'y référant.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	Bernard FREDON

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
10 24SGADP0179	Propriétés boisées sous régime forestier - Approbation du document final d'aménagement forestier de la CUCM  Le conseil décide :  - D'approuver le document d'aménagement forestier élaboré par les services de l'Office National des Forêts pour la période de 2026 à 2045,  - D'autoriser le Président à signer le document final d'aménagement forestier, ainsi que tous les documents nécessaires à ce dossier,  - De s'engager à l'appliquer durant la période pour laquelle il a été établi,  - De confier à l'ONF la rédaction de l'arrêté d'aménagement qui sera transmis pour signature au préfet de région.  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	Frédérique LEMOINE

#### **PROXIMITE**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
	Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux	
	Le conseil décide :	
1 24SGADP0180	<ul> <li>D'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ;</li> <li>D'imputer les sommes sur le budget correspondant.</li> </ul>	Yohann CASSIER
	Adopté : OUI	
	Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)	
	Observations : Adoption à l'unanimité.	

# **PROXIMITE**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
2 24SGADP0181	MONTCEAU-LES-MINES - Convention pour le raccordement de matériels de vidéo protection au réseau d'alimentation électrique des feux de signalisation de la Communauté Urbaine - Signature de l'avenant n°1  Le conseil décide :  - D'approuver les termes de l'avenant 1 à la convention entre la commune de Montceau-les-Mines et la Communauté Urbaine Creusot Montceau pour le raccordement de matériel de vidéo protection au réseau d'alimentation électrique des feux de signalisation de la CUCM;  - D'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant 1 à la convention;  Adopté : OUI  Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)  Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

# **PROXIMITE**

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
QUESTIONS  3 24SGADP0182	INTITULES  Transport multimodal - Autorisation de signature d'une convention relative à la tarification combinée  Le conseil décide :  - D'approuver les termes de la convention relative à la tarification combinée à intervenir entre la Région Bourgogne Franche, la CUCM, SNCF Voyageurs SA et CMT Transport pour un « Abonnement Bourgogne - Franche-Comté + TRAIN Mobigo + monREZO »  - D'autoriser le Président à signer ladite convention dont le projet est joint en annexe.  Adopté : OUI	Daniel MEUNIER

QUESTIONS
4 24SGADP0183

Observations : Adoption à l'unanimité.

Le président, David MARTI